

Une fondation pour construire son avenir

SOLIDARITÉ En quinze ans la fondation Avenir Plus a soutenu de nombreux projets. Aujourd'hui, elle développe ses activités sur divers axes, comme l'intégration à la vie active, le soutien aux start-up, aux programmes culturels et sportifs, et en apportant de son aide à des associations.

SALAVAUX

Malgré les embûches qui ont jalonné l'année 2020, la fondation Avenir Plus est allée de l'avant. Créée en juin 2005 par André Delacour, Jean-Paul Besson et François Chuard, elle s'est professionnalisée durant les cinq dernières années. «On avait des tas d'idées, mais au départ nous voulions soutenir en particulier les jeunes Vulliérais pour les aider à s'intégrer dans le monde du travail», se souvient Jean-Paul Besson, président du conseil de fondation. «A l'époque la situation était différente et la région était sous-dotée par rapport à l'Arc lémanique», relate-t-il encore.

Afin de les assister dans leur recherche d'emploi ou leurs études, les trois pères fondateurs faisaient appel à leurs réseaux personnels. Pour connaître les besoins des uns et des autres, la fondation comptait essentiellement sur le bouche-à-oreille. «Avenir Plus payait, par exemple, des écolages ou des abonnements pour les transports publics. Tout au long de ces années, elle a aussi soutenu des collectivités comme la Maison d'enfants d'Avenches», précise Jean-Paul Besson.

Vers une professionnalisation

Avec des changements sociétaux et des besoins qui ont évolué, la



Jean-Paul Besson, membre fondateur et président de la fondation Avenir Plus, explique le programme d'aides en compagnie de Julien Guignard, membre du comité.

PHOTO LUDMILA GLISOVIC

fondation a ressenti le besoin de mieux se structurer. Un bureau a notamment été créé et l'équipe s'est étoffée. «Dans le but d'atteindre notre idéal et de le développer, nous avons dû nous adapter. Nous avons posé un cadre. Mais notre objectif reste le même», relève encore le président.

Divers domaines d'intervention

Ainsi, la fondation Avenir Plus a défini des domaines d'intervention comme le soutien à la jeunesse, aux sportifs, à la culture, à la création de start-up et à des structures d'aide aux handicapés.

En vrac, dans le désordre et dans une liste non exhaustive, Véronica Vancardo, sélectionnée pour le relais féminin 4 x 400 mètres aux championnats du monde de Doha a été aidée, idem pour Festi'Cheyres ou le Carnaval avenchois des enfants. L'association KALLA et 7radio.ch font aussi partie des bénéficiaires.

A cela s'ajoutent également des start-up, tel le mouvement pour la culture 181 degrés, Esprit Nature, etc. En ce qui concerne les fondamentaux d'Avenir Plus, plusieurs jeunes du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) et l'Appui des apprentis

(AppApp) ont, par exemple, aussi reçu des coups de main.

En outre, la fondation s'investit auprès des handicapés. Elle a, entre autres, permis la création d'une place de jeux pour les enfants à mobilité réduite et s'est impliquée auprès de l'association Cérébral Vaud ou encore auprès de la Fondation Gregory & Didier.

15 à 20 projets aidés annuellement

En plus de toutes ces activités, Avenir Plus continue d'offrir des aides ponctuelles comme le paiement d'abonnements ou, dans



L'athlète paraplégique Silke Pan marche grâce au projet Twiice.

PHOTO DR

n'hésite pas à sortir de ces frontières. «L'an dernier nous avons soutenu le projet d'exosquelette modulaire d'assistance à la marche Twiice développé à l'EPFL et nous allons continuer cette année», se réjouit Julien Guignard. La pilote d'essai, l'athlète paraplégique Silke Pan concourt au Cyathlon grâce à cet exosquelette. Et depuis un an, elle affiche sur son casque le logo de la fondation.

«Nos interventions ne peuvent suffire à prendre en charge la totalité d'un programme. Mais, nous avons la capacité d'offrir une mise de départ intéressante», sourit le membre du comité.

Sans limites d'âge

«Il n'y a pas de limite d'âge pour la présentation d'un projet. Il suffit qu'il soit réalisable. Pour faire le tri, nous avons créé une commission d'attribution», souligne Julien Guignard.

Dans le but d'aider les candidats, Avenir Plus a mis en ligne la marche à suivre pour la création d'un dossier de demande de soutien. Mais, pour pouvoir donner, il faut aussi recevoir, alors la fondation Avenir Plus y donne également des informations à destination des mécènes.

■ LUDMILA GLISOVIC

cette période de Covid particulièrement difficile pour les étudiants, en prenant en charge des loyers.

«Nous ne nous substituons pas aux aides sociales», rappelle Julien Guignard, membre du comité. «Actuellement, beaucoup de personnes se lancent de nouveaux défis et c'est super d'avoir les moyens de soutenir leurs projets.» D'ailleurs, la fondation accepte entre 15 et 20 dossiers chaque année.

Ouverte à l'innovation

Si l'aide aux Broyards fait partie de l'ADN de la fondation, elle

Plus d'infos sur www.fondationavenirplus.ch